



VILLE DE VILLEBON-SUR-YVETTE
URBANISME REGLEMENTAIRE

Dossiers déposés avant le 04 août 2025

Date de dépôt	Numéro de dossier	Pétitionnaire	Adresse du projet	Description du projet
---------------	-------------------	---------------	-------------------	-----------------------

Autorisation préalable

28/07/2025	AP 91661 25 1006	KUKA	66 AVENUE DE LA PLESSE 91140 VILLEBON-SUR- YVETTE	
------------	------------------	------	---	--

02/07/2025	AT 91661 25 10014	Monsieur CHOU Hanghang SARL MH	2 AV DE LA PLESSE 91140 VILLEBON-SUR- YVETTE	
------------	-------------------	--------------------------------------	--	--

01/07/2025	AT 91661 25 40013	Monsieur brisard charles coprom immobilier	av de st pierre et miquelon 91140 VILLEBON-SUR- YVETTE	
------------	-------------------	--	--	--

26/06/2025	AT 91661 25 10012	SECTA AUTOSUR	14 AVENUE D'OUessant 91140 VILLEBON-SUR- YVETTE	
------------	-------------------	---------------	---	--

11/06/2025	AT 91661 25 10010	DA SILVA Victor COMMUNE DE VILLEBON SUR	RUE EUGENIE CORDEAU 91140 VILLEBON-SUR- YVETTE	
------------	-------------------	---	--	--

Date de dépôt	Numéro de dossier	Pétitionnaire	Adresse du projet	Description du projet
		YVETTE		
21/05/2025	AT 91661 25 10009	Monsieur LOPEZ Romain GGM GASTRO	4 AVENUE DE NORVEGE 91140 VILLEBON-SUR- YVETTE	
29/07/2025	DP 91661 25 10059	Monsieur David GARCEZ CARVALHO	29 RUE GIRARDOT 91140 VILLEBON-SUR- YVETTE	CLOTURE
28/07/2025	DP 91661 25 10058	Gilles VALLEE	6 Rue du Parc a Foulon et rue Jean Moulin 91140 Villebon-sur-Yvette	Division en 2 lots dont 1 à bâtir. L'assiette foncière du lotissement est limitée au lot à bâtir (lot A)
26/06/2025	DP 91661 25 10048	Olivier IMBERT	49ter Rue des Maraichers 91140 Villebon-sur-Yvette	Modification de la clôture sur rue existante avec installation: - d'un portail motorisé coulissant (Jardimat Alpes gris 350x160, ref:3614110155535): aluminium, h=160cm, couleur gris anthracite RAL 7016 ouverture à droite -d'un portillon (jardimat Alpes gris 100x160, ref: 3614110155528) aluminium h=1.60m couleur gris anthracite RAL 7016 -d'un muret, h=1.85m hauteur max de la construction: 1.85m

Date de dépôt	Numéro de dossier	Pétitionnaire	Adresse du projet	Description du projet
24/06/2025	DP 91661 25 10044	Damien Vicogne	14 Rue des Chênes 91140 Villebon-sur-Yvette	Ajut de 2 fenêtres de toit
01/08/2025	PC 91661 25 10022	AMBIGAIPALAN Frédéric SCI GILETI	22 Rue Harpignies 91140 Villebon-sur-Yvette	Ce projet concerne la construction d'une maison individuelle, avec un toiture terrasse végétalisée non accessible.
01/08/2025	PC 91661 25 40021	SILIO Pascal GARAGE AUTO LUX	8 avenue du Québec 91140 Villebon-sur-Yvette	Réaménagement de la concession automobile + 2 extensions sont prévues : un SAS d'entrée et une aire de lavage couverte et close. Cette dernière remplacera l'aire de lavage couverte existante. Dépose de l'aire de lavage couverte.
30/07/2025	PC 91661 25 10020	Ronan VERY	8 Rue de Chevreuse 91140 Villebon-sur-Yvette	- Projet de construction d'une maison individuelle érigée sur vide sanitaire et R+1+ Combles aménageables
17/07/2025	PC 91661 25 10019	Sébastien GREGOIRE	11 rue Millet 91140 VILLEBON-SUR- YVETTE	construction d'une maison individuelle
17/07/2025	PC 91661 25 10018	DE LASTEYRIE Grégoire MAIRIE DE PALAISEAU	La Prairie de Palaiseau 91140 Villebon-sur-Yvette	Le projet concerne la restructuration partielle du Tennis Club de Palaiseau, situé dans le complexe sportif municipal Georges Collet. Il comprend la démolition de trois terrains couverts existants et de leurs vestiaires, la reconstruction d'une halle de tennis couverte avec 4 terrains, des locaux annexes, ainsi que la mise en accessibilité PMR du club-house existant.Le projet intègre également la construction de

Date de dépôt	Numéro de dossier	Pétitionnaire	Adresse du projet	Description du projet
				vestiaires et de locaux dédiés à la pratique du football, sur la même parcelle. L_ensemble est conçu pour une meilleure lisibilité des accès, une intégration paysagère soignée, et une utilisation fluide et accessible pour tous les usagers.La structure principale est en ossature bois, avec des toitures en partie végétalisées et un traitement architectural valorisant la qualité environnementale et la performance énergétique. Le projet prévoit la démolition de trois terrains de tennis couverts vétustes, ainsi que des vestiaires et locaux techniques attenants, devenus inadaptés aux normes actuelles de pratique sportive et d_accessibilité. Ces démolitions permettent de libérer l_emprise nécessaire à la construction d_un nouvel équipement conforme, mieux intégré à son environnement, et répondant aux besoins fonctionnels du club.
08/07/2025	PC 91661 25 40017	CHAVES DE LEMOS ANTONIO CM2i	21 AVENUE DE LA BALTIQUE 91140 Villebon-sur-Yvette	Extension d_un bâtiment comportant des bureaux afin de créer un entrepôt de stockage.
11/06/2025	PC 91661 25 10016	Monsieur DA SILVA Victor COMMUNE DE VILLEBON SUR YVETTE	RUE EUGENIE CORDEAU 91140 VILLEBON-SUR-YVETTE	construction d'un centre technique municipal
02/05/2025	PC 91661 22 10018 M02	Monsieur David SIMOES	7 RUE MADEMOISELLE 91140 VILLEBON-SUR-YVETTE	DEMOLITION DE LA CONSTRUCTION EXISTANTE CREATION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE

Date de dépôt	Numéro de dossier	Pétitionnaire	Adresse du projet	Description du projet
28/04/2025	PC 91661 25 10015	BELGACEM TALEB	24 DOMAINE DES ROCHES 91140 Villebon-sur-Yvette	<p>Le projet consiste en :</p> <ul style="list-style-type: none"> *La démolition d_un garge exterieur et d_un abri jardin existants. *La réhabilitation et réaménagement intérieur de la maison existante *La réfection du ravalement de façade de ton pierre blanc. *L'installation d_une pompe à chaleur en remplacement de la chaudière gaz existante *Une partie neuve sera créée pour agrandir sur le côté Nord-est la maison *Le garage existant ne respectant pas la regle de l_implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques est démoli et déplacé et implanté en limite separative latérale au sud de la parcelle avec une toiture tarrasse végétalisée. *Les clôtures existantes en limites séparatives et sur emprise publique sont en très mauvaise état, ils seront remplacées par un muret bas d_environ 50cm plus des panneau grillage rigide Hauteur totale maximale 2.00m doublé de la haie végétale existante qui sera maintenues ou remplacées selon l'état des végétaux. Il est prévu la démolition du : *Du garge existant qui sera reconstruit en limite separative latérale au sud de la parcelle *D'un abri jardin existant en mauvaise état